

**Province de Québec
M.R.C. de Témiscouata
DÉGELIS**

16 décembre 2024	Séance spéciale du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des délibérations, lundi, le 16 décembre 2024 à 19 :00 heures.
Avis de convocation	L'avis de convocation a été signifié aux membres du conseil municipal conformément aux délais prescrits par la Loi.
Présences	<u>SONT PRÉSENTS :</u> Mme Linda Bergeron, M. Olivier Lemay, Mme Brigitte Morin, M. Richard Bard, Mme Lucienne Lagacé et M. Bernard Caron, tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. Gustave Pelletier, maire. Assistent également à la réunion M. Sébastien Bourgault, directeur général et greffier, ainsi que cinq (5) citoyens.
Ordre du jour	IL EST PROPOSÉ par Mme Brigitte Morin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit et est accepté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 241201-8038
Dépôt du Budget 2025	IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Caron et résolu unanimement d'adopter le budget 2025, ainsi que le Plan triennal des immobilisations 2025-2026-2027 de la ville de Dégelis, tels que présentés. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 241202-8038

DISCOURS DU BUDGET 2025

Présenté par le maire Gustave Pelletier

Citoyennes et citoyens de Dégelis, il me fait plaisir de vous accueillir à cette séance spéciale du conseil municipal portant exclusivement sur le budget 2025 de la ville de Dégelis. En plus de vous présenter les prévisions budgétaires, je vous ferai part de nos principales réalisations de l'année se terminant au 31 décembre 2024, et je vous informerai des orientations de notre Plan triennal des immobilisations pour les années 2025-2026-2027.

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE :

Afin de stimuler la construction de logements sur le territoire de Dégelis, le programme favorisant la construction d'immeubles résidentiels de quatre (4) logements et plus demeure en vigueur et ce, jusqu'au 31 décembre 2026. Toute demande conforme est admissible à une subvention de 6 000 \$ par logement construit.

D'autre part, le programme d'aide financière visant à supporter l'ouverture de nouvelles entreprises et à offrir un soutien aux projets d'expansion d'entreprises existantes est également renouvelé et demeure en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025. Il vise la construction, l'agrandissement, la rénovation ou la transformation d'un bâtiment. Ce programme s'adresse à toute personne qui exploite une entreprise du secteur privé et qui est le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble, sauf quelques exceptions. Au niveau résidentiel, le programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques sous forme d'un prêt relié à l'immeuble demeure en vigueur.

SITUATION FINANCIÈRE :

Au 31 décembre 2024, la portion de la dette assumée par la ville se situe à 5 228 916 \$. Durant la prochaine année, la municipalité remboursera la somme de 381 100 \$ en capital sur la dette.

ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE :

L'ÉVALUATION DE VOTRE PROPRIÉTÉ - En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la firme Servitech Inc. est mandatée par la ville de Dégelis pour procéder à la confection et à la mise à jour du rôle d'évaluation foncière. Pour ce faire, Servitech applique les règlements et normes adoptés par le gouvernement du Québec.

Un rôle d'évaluation foncière est l'inventaire de tous les immeubles situés sur le territoire de la municipalité qui indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle ou marchande. Autrement dit, il s'agit du prix le plus probable que pourrait payer un acheteur pour une propriété lors d'une vente de gré à gré.

En septembre 2024, un nouveau rôle d'évaluation foncière a été déposé pour les années 2025-2026-2027 et les valeurs inscrites reflètent les conditions du marché au 1^{er} juillet 2023. Celles-ci serviront de base à l'application des taxes municipales pour les trois prochaines années. Ainsi, le nouveau rôle d'évaluation révèle une augmentation significative des valeurs des propriétés sur notre territoire, tout comme dans l'ensemble des municipalités au Québec. Afin de réduire l'impact de ces augmentations sur le compte de taxes municipales en 2025, votre conseil de ville a donc décidé d'abaisser la plupart des taux de taxation.

TAXE FONCIÈRE, TAXES SPÉCIALE, DE SECTEUR & DE SERVICES 2025 :

Pour une résidence unifamiliale en 2025, le taux de la taxe foncière générale diminue et passe de 1,19 \$ à 0,85 \$/100 \$ d'évaluation. La taxe spéciale pour le service de la dette diminue, soit de 0,2370 \$ à 0,1748 \$/100 \$ d'évaluation. La taxe de secteur pour l'usine d'eau potable diminue également et passe de 0,0340 \$ à 0,0248 \$/100 \$ d'évaluation.

En ce qui concerne la tarification annuelle pour le service d'aqueduc, elle augmente de 230 \$ à 245 \$, et le tarif pour le service d'égout demeure à 185 \$. Quant aux matières résiduelles (déchets & recyclage), le taux demeure inchangé à 230 \$/an.

La tarification pour la vidange des fosses septiques des résidences situées à l'extérieur du réseau d'égout passe de 136,50 \$ à 145 \$ par année. En ce qui concerne les propriétés situées sur le territoire de la Zec Owen, le tarif de 79 \$ augmente à 81 \$ pour chaque vidange de fosse septique effectuée dans ce secteur.

TAUX DE TAXATION DÉTAILLÉS :

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE		2024	2025
• Résidentiel (résiduelle/taux de base) :		1,19 \$/100 \$ d'évaluation	0,85 \$/100 \$ d'évaluation
• Agricole :		1,14 \$/100 \$ d'évaluation	0,79 \$/100 \$ d'évaluation
• Forestier :		1,14 \$/100 \$ d'évaluation	0,79 \$/100 \$ d'évaluation
• Non résidentiel :		1,38 \$/100 \$ d'évaluation	1,13 \$/100 \$ d'évaluation
• 6 logements ou + :		1,33 \$/100 \$ d'évaluation	1,070 \$/100 \$ d'évaluation
• Industriel :		1,38 \$/100 \$ d'évaluation	1,12 \$/100 \$ d'évaluation
• Terrains vagues (desservis par les services municipaux) :		1,785 \$/100 \$ d'évaluation	1,31 \$/100 \$ d'évaluation
TAXE SPÉCIALE / Service de la dette :		TAXE DE SECTEUR / Usine d'eau potable :	
<ul style="list-style-type: none"> 2024 : 0,2370 \$/100 \$ d'évaluation 2025 : 0,1748 \$/100 \$ d'évaluation 		<ul style="list-style-type: none"> 2024 : 0,0340 \$/100 \$ d'évaluation 2025 : 0,0248 \$/100 \$ d'évaluation 	
SERVICES D'AQUEDUC, ÉGOUT, MATIÈRES RÉSIDUELLES			
IMMEUBLE RÉSIDENTIEL :		2024	2025
• Aqueduc :		230 \$/an	245 \$/an
• Égout :		185 \$/an	185 \$/an
• Matières résiduelles :		230 \$/an	230 \$/an
		HORS RÉSEAU D'ÉGOUT/ RÉSIDENTIEL	
		VIDANGE FOSSE SEPTIQUE :	
		2024	2025
• Tarif annuel :		136,50 \$	145,00 \$
• Tarif demi-saison :		68,25 \$	72,50 \$
• Tarif supplémentaire sur le territoire de la Zec Owen		79,00 \$	81,00 \$
IMMEUBLES : NON RÉSIDENTIEL ▪ INDUSTRIEL ▪ 6 LOGEMENTS OU + ▪ AGRICOLE ▪ FORESTIER ▪ TERRAINS VAGUES DESSERVIS : Selon la grille de classification			

ÉVOLUTION DE LA TAXATION :

À TITRE D'EXEMPLE Pour une résidence dont l'évaluation moyenne se situe à :	Rôle reconduit 2022-2023-2024			RÔLE TRIENNAL 2025-2026-2027
	2022	2023	2024	2025 (1 ^{re} année)
	129 400 \$	129 400 \$	129 400 \$	185 800 \$
Taux de la taxe foncière générale	1.120	1.160	1.190	0.850
Taux de la taxe spéciale pour le service de la dette (s'applique à l'ensemble des contribuables)	0.2115	0.2030	0.2370	0.1748
Taux de la taxe spéciale de secteur (usine d'eau potable)	0.0502	0.0480	0.0340	0.0248

DESSERVIE OU NON PAR LES SERVICES MUNICIPAUX	2022		2023		2024		2025	
	Desservie	Non desservie	Desservie	Non desservie	Desservie	Non desservie	Desservie	Non desservie
Taxe foncière générale	1 449,28 \$	1 449,28 \$	1 501,04 \$	1 501,04 \$	1 539,86 \$	1 539,86 \$	1 579,30 \$	1 579,30 \$
Taxe spéciale (service de la dette)	273,68 \$	273,68 \$	262,68 \$	262,68 \$	306,68 \$	306,68 \$	324,78 \$	324,78 \$
Taxe spéciale de secteur (usine d'eau potable)	64,96 \$	-	62,11 \$	-	44,00 \$	-	46,08 \$	-
	1 787,92 \$	1 722,96 \$	1 825,83 \$	1 763,72 \$	1 890,53 \$	1 846,54 \$	1 950,16 \$	1 904,08 \$
Tarification – Aqueduc	205,00 \$	-	210,00 \$	-	230,00 \$	-	245,00 \$	-
Tarification – Égout	210,00 \$	-	205,00 \$	-	185,00 \$	-	185,00 \$	-
Tarification – Matières résiduelles (déchets & recyclage)	190,00 \$	190,00 \$	200,00 \$	200,00 \$	230,00 \$	230,00 \$	230,00 \$	230,00 \$
Tarification – Vidange de fosse septique	-	102,50 \$	-	136,50 \$	-	136,50 \$	-	145,00 \$
	605,00 \$	292,50 \$	615,00 \$	336,50 \$	645,00 \$	366,50 \$	660,00 \$	375,00 \$
TOTAL DU COMPTE DE TAXES	2 392,92 \$	2 015,46 \$	2 440,83 \$	2 100,22 \$	2 535,53 \$	2 213,04 \$	2 610,16 \$	2 279,08 \$
VARIATION 2024-2025							74,62 \$	66,04 \$
							2.94%	2.98%

TAUX D'INFLATION :

TAUX D'INFLATION DE 2013 À AUJOURD'HUI	2013	0.9 %
	2014	0.5 %
	2015	1.10 %
	2016	0.07 %
	2017	1.00 %
	2018	1.70 %
	2019	2.10 %
	2020	0.08 %
	2021	5.3 %
	Novembre 2022	6.2 %
	Novembre 2023	3.9 %
	Octobre 2024	2.00 %

PAIEMENT DU COMPTE DE TAXES 2025

Pour les comptes de taxes supérieurs à trois cents dollars (300 \$), il est encore possible de le payer en quatre (4) versements égaux. En 2024, le taux d'intérêt sur les comptes en souffrance demeure à 12%.

Le service Interac est toujours disponible pour les paiements au comptoir, et les paiements peuvent également être effectués par Accès-D sur internet ou par guichet automatique (Banque nationale ou Caisse Desjardins).

En terminant, je vous invite à assister aux séances du conseil, et je vous souhaite un merveilleux temps des fêtes !

Gustave Pelletier, maire

RÉALISATIONS 2024 :

- ✓ Garderie communautaire
- ✓ Travaux d'asphaltage (rue des Hérons-Bleus, rue Soucy, piste cyclable et kiosques)
- ✓ Camion Promaster 3500 RAM 2024 & support de toit
- ✓ Conduite d'aqueduc - rue de la Savane
- ✓ Sentier des Couleurs
- ✓ Réfection – Toiture PP-1
- ✓ Radars pédagogiques & poteaux
- ✓ Bloc sanitaire
- ✓ Travaux – route de Packington
- ✓ Traverse de piétons
- ✓ Barrière (station de lavage)
- ✓ Réservoir & dalle de béton
- ✓ Compacteur Mikasa Honda
- ✓ Photocopieur Toshiba e-Studio
- ✓ Enrochement – rivière aux Sapins
- ✓ Prolongement du réseau – av. de la Vallée
- ✓ Plateforme de gestion des compteurs & anti-retour

FAITS SAILLANTS ET ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2025 :

Administration générale

- ✓ Révision – Maintien de l'équité salariale (*Loi sur l'équité salariale*)

Communication avec le citoyen

- ✓ Développement d'outils de communication et promotionnels;
- ✓ Actualisation du site web & de médias sociaux (Instagram);
- ✓ Poursuivre la publication du journal Info-Dégelis (4 parutions/année) & du calendrier annuel;
- ✓ Campagne publicitaire radio (entrevue mensuelle & capsules).

Sécurité publique

- ✓ Suivi des procédures de mesures d'urgence;
- ✓ Continuité dans l'application du schéma de couverture de risques;
- ✓ Remise en opération de l'équipe des Premiers répondants.

Travaux publics

- ✓ Maintien des investissements sur le réseau routier

Hygiène du milieu

- ✓ Sensibilisation à l'économie d'eau potable;
- ✓ Recherche et réfection de fuites sur le réseau d'aqueduc;
- ✓ Installation de compteurs d'eau.

Urbanisme et Aménagement du territoire

- ✓ Ajustement et corrections des règlements d'urbanisme (zonage, construction, lotissement)

Santé & Bien-être

- ✓ Suivi des Plans d'action 2021-2025 - Politique municipale Famille & Aînés;
- ✓ Dossier : Maison d'hébergement;
- ✓ Programme Arbres Canada (projet : plantation d'arbres en milieu urbain/sentier des Couleurs).

Développement économique

- ✓ Poursuivre la collaboration entre la ville et la CDERVD;
- ✓ Reconduction du programme d'aide aux entreprises;
- ✓ Reconduction du programme d'aide financière à la construction d'immeubles locatifs résidentiels.

Loisirs, Vie communautaire et Culture

- ✓ Mise aux normes du Centre communautaire (en cours);
- ✓ Plan Montagne phase 3 à finaliser – Centre de vélo de montagne;
- ✓ Préparation & support aux organismes pour la 7^e édition de Dégelis en fête;
- ✓ Support aux organismes pour l'organisation d'activités communautaires.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 :

POSTE	BUDGET 2025	BUDGET 2024	ÉCART	
REVENUS :	(\$)	(\$)	(\$)	(%)
Taxation	4 501 959 \$	4 335 417 \$	166 542 \$	3.7%
Compensations tenant lieu de taxes	587 531 \$	577 400 \$	10 131 \$	1.7 %
Transferts	1 386 823 \$	1 368 016 \$	18 807 \$	1.4 %
Services rendus	969 817 \$	981 642 \$	(11 825) \$	-1.2 %
Imposition de droits	49 000 \$	64 323 \$	(15 323) \$	-31.3 %
Amendes et pénalités	2 000 \$	2 000 \$	- \$	0.0%
Intérêts	65 000 \$	55 000 \$	10 000 \$	15.4 %
Autres revenus	124 725 \$	174 600 \$	(49 875) \$	-40.0 %
TOTAL DES REVENUS	7 686 855 \$	7 558 398 \$	128 457 \$	

POSTE	BUDGET 2025	BUDGET 2024	ÉCART	
CHARGES :	(\$)	(\$)	(\$)	(%)
Administration générale	1 145 335 \$	1 083 450 \$	61 885 \$	5.4%
Sécurité publique	514 393 \$	500 741 \$	13 652 \$	2.7%
Transport	1 783 240 \$	1 686 811 \$	96 429 \$	5.4%
Hygiène du milieu	1 126 840 \$	1 072 186 \$	54 654 \$	4.9%
Santé et bien-être	91 960 \$	145 400 \$	(53 440) \$	-58.1%
Aménagement, urbanisme, développement	292 494 \$	289 871 \$	2 623 \$	0.9%
Loisirs et culture	1 402 956 \$	1 356 485 \$	46 471 \$	3.3%
Frais de financement	325 060 \$	405 194 \$	(80 134) \$	-24.7%
Remboursement de la dette à long terme & fonds de roulement	403 175 \$	391 160 \$	12 015 \$	3.0%
Activités d'investissement	603 900 \$	587 100 \$	16 800 \$	2.8%
Réserves financières et fonds réservés	(2 500) \$	40 000 \$	(42 500) \$	
TOTAL DES CHARGES	7 686 855 \$	7 558 398 \$	128 457 \$	

EXCÉDENT ACCUMULÉ :

Excédent de fonctionnement

Excédent de fonctionnement non affecté – 1 ^{er} janvier 2024	1 320 366 \$
Transfert de l'excédent affecté	30 793 \$
Affectation au cours de l'année	(50 000) \$
Affectation au budget 2025	(200 000) \$
Excédent de l'année (prévu)	3 164 \$
Excédent non affecté prévu au 31 décembre 2024	1 104 323 \$
Excédent de fonctionnement affecté – 1 ^{er} janvier 2024	100 000 \$
Réalisé en 2024	(69 207) \$
Solde des projets terminés	(30 793) \$
Affectation au budget 2025	200 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2024	200 000 \$
Programme de mise aux normes des fosses septiques	20 756 \$
Remboursement	2 480 \$
	23 236 \$

Réserves

Fonds de roulement	151 325 \$
Remboursement	22 075 \$
Solde du fonds	173 400 \$

Fonds – Réfection et entretien des voies publiques	108 988 \$
Affectation au budget 2025	95 550 \$
	13 438 \$
Réserve – Vidange des étangs aérés	332 250 \$
Augmentation de la réserve	30 000 \$
	362 250 \$
Réserve – Tenue d'une élection	20 000 \$
Augmentation de la réserve 2024-2025	20 000 \$
Affectation – Élection	(40 000) \$
	- \$

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE 2025 :

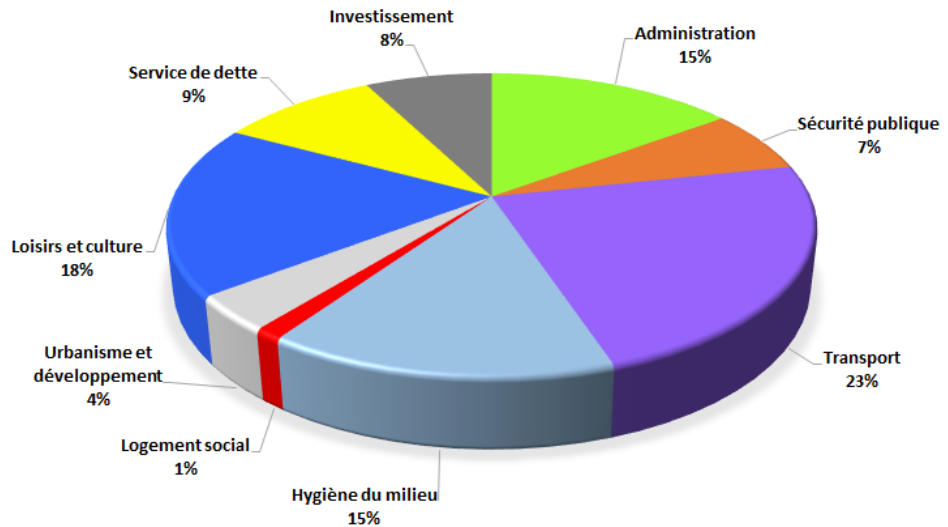
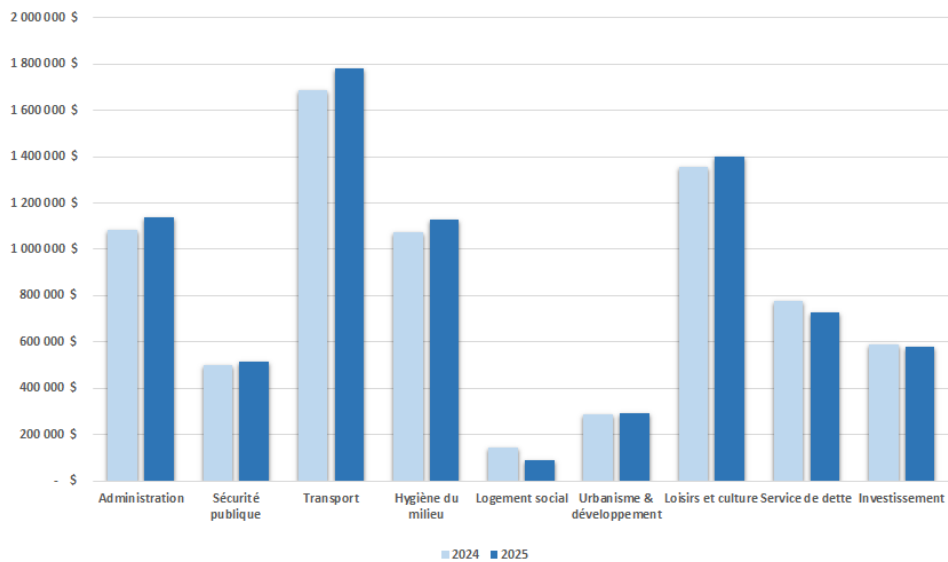


TABLEAU COMPARATIF – BUDGETS 2024-2025 :



PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027 :

Le Plan triennal des immobilisations 2025-2026-2027 est une projection des dépenses que la municipalité souhaite réaliser si les subventions sont disponibles et que les finances municipales le permettent. Évidemment, la réalisation d'un projet doit demeurer une priorité pour les membres du conseil municipal.

PROJETS	EMPRUNT	TAXATION	SUBVENTION	OPERATIONS	FONDS RÉSERVÉS	EXCÉDENT ACCUMULÉ	TOTAL
2025							
Route Lapointe – PAVL (prog. Aide à la voirie locale)			276 150 \$	- \$	95 550 \$		371 700 \$
Enrochement – rivière aux Sapins	305 000 \$			- \$			305 000 \$
Pelle mécanique				- \$		200 000 \$	200 000 \$
Prolongement – avenue de la Vallée				125 000 \$			125 000 \$
Asphalte			15 000 \$	80 000 \$			95 000 \$

PROJETS	EMPRUNT	TAXATION	SUBVENTION	OPERATIONS	FONDS RÉSERVÉS	EXCÉDENT ACCUMULÉ	TOTAL
Appareils respiratoires (8)				85 000 \$			85 000 \$
Plan Montagne phase 3 (à finaliser)			65 600 \$	16 400 \$			82 000 \$
Panneau de contrôle (station de pompage PP-1)				50 000 \$			50 000 \$
Panneau de contrôle (station de pompage PP-4)				50 000 \$			50 000 \$
Aménagement de 8 terrains (camping municipal)				50 000 \$			50 000 \$
Isolation – Chalets (camping municipal)				25 000 \$			25 000 \$
Tracteur à pelouse				25 000 \$			25 000 \$
Ordinateurs & mise à jour SCADA (usine eau potable)				25 000 \$			25 000 \$
Camion de service usagé				22 500 \$			22 500 \$
Poteaux – no civiques (zone rurale)			10 500 \$	10 000 \$			20 500 \$
Réfection galerie & thermopompe (bibliothèque)				20 000 \$			20 000 \$
Thermopompes (x4) – Hôtel de ville & OMH				20 000 \$			20 000 \$
Total de l'année 2025	305 000 \$	- \$	367 250 \$	603 900 \$	95 550 \$	200 000 \$	1 571 700 \$
2026							
Réfection – Centre communautaire	2 585 000 \$		5 723 000 \$	- \$			8 308 000 \$
Route de Packington	314 500 \$		2 830 500 \$				3 145 000 \$
Projet – réfection Centre culturel Georges-Deschênes			624 960 \$	156 240 \$			781 200 \$
Complexe sportif extérieur (PAFIRSPA)			433 508 \$		132 415 \$		565 923 \$
Égouts – Route 295		324 000 \$	- \$	108 000 \$			432 000 \$
Souffleur (avec attache pour loader)						200 000 \$	200 000 \$
Camion 10 roues (réparation majeure)				100 000 \$			100 000 \$
Asphalte			15 000 \$	85 000 \$			100 000 \$
Appareils respiratoires (8)				85 000 \$			85 000 \$
Réfection intérieure – Station de pompage PP-2				30 000 \$			30 000 \$
Stationnement & barrière (camping municipal)				25 000 \$			25 000 \$
Total de l'année 2026	2 899 500 \$	324 000 \$	9 626 968 \$	589 240 \$	132 415 \$	200 000 \$	13 772 123 \$
2027							
Renouvellement – Conduites aqueduc & égout	450 000 \$		5 491 790 \$	58 210 \$			6 000 000 \$
Projet – Caserne des pompiers	625 000 \$		1 875 000 \$	- \$			2 500 000 \$
Ruisseau Deschamps				200 000 \$			200 000 \$
Développement – rue des Tilleuls				120 000 \$			120 000 \$
Asphalte			15 000 \$	85 000 \$			100 000 \$
Développement Jacques Raymond				60 000 \$			60 000 \$
Camion de service				35 000 \$			35 000 \$
Total de l'année 2027	1 075 000 \$	- \$	7 381 790 \$	558 210 \$	- \$	- \$	9 015 000 \$
TOTAL DES PROJETS PRÉVUS 2025-2026-2027	4 279 500 \$	324 000 \$	17 376 008 \$	1 751 350 \$	227 965 \$	400 000 \$	24 358 823 \$

Période de questions

Période de questions :

1. Est-ce que la ville va assumer seule l'achat de poteaux pour numéros civiques?
2. Pourquoi la ville ne s'est-elle pas prévalu du programme pour les propriétaires de lots boisés qui ont un plan d'aménagement forestier et qui permet de diminuer leur compte de taxes?
3. Quel est le montant des intérêts payés sur la dette de la ville en 2024?

Levée

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Bard et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée à 19h32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241203-8045

Gustave Pelletier, maire

Sébastien Bourgault, greffier